



# LA VILLE RECRUTE

## UN AGENT TECHNIQUE (H/F) POUR SA RÉGIE DES ESPACES VERTS À TEMPS COMPLET - CATÉGORIE C

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin » au cœur de la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute un agent technique (h/f) pour sa régie des espaces verts, rattaché au Pôle des services techniques, par voie de mutation, détachement et éventuellement par voie contractuelle.

### MISSIONS :

- Réalisation et création de massifs espaces verts (fleurissement, maçonnerie, plantation...)
- Entretien courant des points verts sectorisés, aux moyens d'outils et de produits appropriés pour la préparation des sols, bêchage, binage, enrichissement des sols, plantation, fleurissement (vivaces, graminées, rosiers, arbustes, arbres), semis et engazonnement, arrosage, paillage désherbage, taille, ratissage, tonte, fauchage, élagage, ramassage des feuilles
- Entretien général des espaces verts de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère spécifique à chaque site
- Compte rendu journalier sur le suivi des différentes demandes d'interventions, ainsi que les besoins en matériel et fournitures diverses
- Intervention en renfort de manière exceptionnelle, auprès d'autres équipes du centre technique municipal, et du service fêtes et cérémonies (logistique)
- Réalisation et création des massifs espaces verts
- Participation aux décorations événementielles.

### SPÉCIFICITÉS DU POSTE :

- Port régulier de vêtements de sécurité et de signalisation
- Utilisation et petite maintenance de matériels spécifiques pour l'entretien des espaces verts
- Épandage de sel en période hivernale
- Utilisation d'engins motorisés nécessitant le permis VL et l'autorisation de conduite type CACES.

### PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES :

- Connaissance des notions de base de la botanique
- Réalisation des plantations selon les plans fournis
- Utilisation des produits phytosanitaires
- Bonne connaissance des techniques modernes d'entretien des espaces verts, plantations, élagage
- Entretien des outils et équipement mis à la disposition
- Application des règles de sécurité
- Compte rendu de son activité
- Esprit d'équipe et capacité à rendre compte.

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire (IFSE mensuelle et CIA en fin d'année)  
+ participation employeur maintien de salaire + chèque de Noël annuel de 100 € + CNAS  
À pourvoir à compter du 1er décembre 2023